

Fiche

Pour exprimer un **jugement**, c'est-à-dire donner son **opinion** sur un sujet, il faut employer certains termes de **vocabulaire**, que ce soit à l'écrit ou à l'oral.

- Pour exprimer un jugement ou un avis, on peut utiliser :

- des **verbes d'opinion** ;

Ex. : *juger, penser, estimer, considérer, croire que, etc.*

- des **expressions** contenant un verbe ;

Ex. : *être d'avis que, avoir l'impression que, avoir le sentiment que, etc.*

- des **groupes de mots** ;

Ex. : *d'après moi, à mon avis, selon moi, d'après moi, etc.*

- On peut aussi tout simplement formuler des **phrases affirmatives et négatives** qui laisseront apparaître son opinion.

Ex. : *Cette recette est vraiment délicieuse.*

Le repas n'était pas copieux.

- Dans tous les cas, la personne qui exprime son **avis** peut le faire de façon plus ou moins **catégorique**.

Ex. : *Je suis **persuadée** qu'elle ment.* (jugement catégorique)

*Le moment me **semble** mal choisi pour l'appeler.* (jugement modéré)

- Enfin, il faut savoir qu'on distingue, en matière de jugement :

- les **termes péjoratifs** (dépréciatifs), qui dévalorisent ce qu'ils désignent ;

Ex. : *ennuyeux, catastrophique, lamentable, etc.*

- les **termes mélioratifs** (appréciatifs), qui mettent en valeur.

Ex. : *magnifique, excellent, fabuleux, extraordinaire, etc.*